



Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement



Paris, le 23 juin 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Stéphane LE FOLL et Philippe RICHERT s'accordent sur la mise en œuvre d'une stratégie conjointe d'investissement dans les filières d'élevage

—

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement et Philippe RICHERT, Président de l'Association des Régions de France, ont reçu, ce 23 juin, Thierry BERT, Inspecteur général des finances, qui leur a remis un rapport relatif au pilotage de la politique de l'investissement dans les filières d'élevage.

Ce rapport avait été commandé par le Gouvernement en octobre 2015 dans un double contexte de transfert de l'autorité de gestion du FEADER aux Régions, et de crise dans plusieurs filières d'élevage.

Thierry BERT y rappelle que l'appui aux investissements dans les filières d'élevage prend deux formes différentes et fait un premier bilan du fonctionnement du dispositif existant depuis le transfert du pilotage d'une partie des crédits de la PAC aux Régions :

- L'aide à l'investissement dans les bâtiments d'élevage, prévue dans le cadre du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles, cofinancé par l'Etat et les Régions avec le concours des fonds européens. En raison de la crise de l'élevage notamment, la contribution publique à ce dispositif a été portée **de 200 à 350 millions d'Euros pour la période 2015-2017**. Cet effort doit permettre de générer plus **d'un milliard d'Euros d'investissements par an**. Début juin 2016, soit un peu plus d'un an après le démarrage de la nouvelle programmation : 10.000 dossiers d'aide à l'investissement dans les exploitations agricoles ont été engagés pour un total de 320 M€ d'engagements et 11M€ ont déjà été versés aux agriculteurs. A titre de comparaison, de 2009 à 2013, le niveau d'engagement annuel était de 100M€.
- L'aide à l'investissement dans le secteur abattage / découpe, via le Programme d'investissements d'avenir. Thierry BERT relève que ce mécanisme a permis de générer **200 millions d'Euros d'investissements en moins d'un an**.

S'agissant des financements privés, le rapport fait le constat d'une forte disponibilité des capitaux privés sur les marchés, et recommande compte tenu de forts besoins capitalistiques du secteur d'intervenir prioritairement via des mécanismes de garantie bancaire, afin de faciliter les investissements et l'installation des jeunes agriculteurs.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse de l'Association des Régions de France – Tel : 06 51 29 92 19



Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement



Enfin, Thierry BERT met en avant l'importance des stratégies de filière et leur nécessaire déclinaison sur le terrain pour créer de la valeur. **En conséquence Stéphane LE FOLL et Philippe RICHERT ont convenu d'accentuer les efforts engagés dans chaque Région pour élaborer à une stratégie conjointe d'adaptation des priorités d'investissement. Le but sera donc de prioriser les aides, pour les attribuer préférentiellement aux investissements s'inscrivant dans les démarches créatrices de valeur.**

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse de l'Association des Régions de France – Tel : 06 51 29 92 19
